

SESSION DU CONSEIL GENERAL DE LA COTE D'OR
26 septembre 2008

VŒU RELATIF à l'avenir de l'agence de l'ONF de Châtillon sur Seine

La forêt châillonaise reste une forêt de premier plan, tant par son importance que par les activités économiques qu'elle génère au niveau régional comme départemental.

Plusieurs dizaines d'entreprises et des milliers d'emplois sont liés à son exploitation et aux transformations du bois. Or de septembre 2002 à juin 2008, l'effectif des agents de l'ONF à Chatillon sur Seine est passé de 111 à 80. Jusque là cette agence avait encore un directeur, et une existence. Récemment les différentes forces syndicales ont attiré l'attention de tous sur la mutation "non voulue" de son (dernier ?) directeur et son non-remplacement et c'est bien une nouvelle menace de disparition pure et simple de cette agence qu'il nous faut aujourd'hui constater.

A l'heure où la raréfaction des énergies fossiles nous conduit à rechercher de nouvelles sources d'énergie, dont certaines sont directement liées au bois, il nous semble donc inopportun que l'Etat se débarrasse ainsi d'un service public structurant.

Nous, conseillers généraux soussignés, exprimons notre opposition à la méthode autant qu'à la suppression de cette agence.